



# › JOURNÉE D'ACTUALITÉ

Retrouvez toute l'offre de formation sur

[WWW.CNFPT.FR](http://WWW.CNFPT.FR)



## AMBROISIE Un enjeu de santé publique en Rhône-Alpes

### **Problématique :**

Depuis plusieurs années, la région Rhône-Alpes est confrontée à cette plante invasive à l'origine de fortes réactions allergiques qui se déclarent d'août à octobre.

Les coûts de santé, calculés annuellement, à partir des remboursements de dépenses de soins et des arrêts de travail, sont estimés entre 9 et 20 millions d'euros par an pour la seule région Rhône-Alpes.

Les départements de Rhône-Alpes sont particulièrement concernés par ce problème. La lutte contre l'ambroisie figure au titre de la lutte contre les allergènes parmi les cinq enjeux du deuxième Plan Régional Santé Environnement de Rhône-Alpes.

Les collectivités ont un rôle clé dans le dispositif de lutte contre cette plante.

### **Objectifs de la conférence :**

- Sensibiliser les participants au repérage de la plante.
- Identifier les moyens de lutte tant préventifs que curatifs.

**Publics :** DGS, secrétaires de mairie, directeurs et responsables de services techniques, responsables des collectivités territoriales en charge de l'environnement, de la santé, des sols, « référents ambroisie » des communes et intercommunalités.

**Intervenants :** Sylvain ALLARD et Muriel BOTTON, cabinet Evinerude / Greta Viva 5

# Programme

## Introduction à la problématique de l'Ambroisie

### Problématique de l'Ambroisie :

- ❖ Enjeux sanitaires
- ❖ Enjeux économiques
- ❖ Rappel du cadre réglementaire

### Reconnaissance et Biologie de la plante :

- ❖ Identification de la plante
- ❖ Domaine d'infestation
- ❖ Processus d'expansion de la plante

### Lutte contre l'Ambroisie

- ❖ Moyens de lutte disponibles (lutte préventive et curative)
- ❖ Quel rôle pour chacun ?
  - Rôle des collectivités
  - Rôle du "Référént ambroisie"
- ❖ plateforme de signalement

### Échanges

*ATTENTION en complément de ce programme des journées spécifiques de formations « référénts ambroisie » sont proposées en juin 2015 – inscription sur le site [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr) code stage 06440*

## Inscription : 3 demi-journées au choix

Les inscriptions sont faites obligatoirement par la plateforme d'inscription en ligne <https://inscription.cnfpt.fr/> au minimum 8 jours avant la conférence.

Prendre contact avec votre service formation.

Les frais de transport ne sont pas pris en charge par le CNFPT.

Les participants seront acceptés dans la limite des places disponibles.

Une information sera communiquée 8 jours avant.

Lieux des conférences	Dates des conférences	Codes sessions pour les inscriptions	Date limite d'inscription
<b>Drôme</b> Palais des congrès Av du 14 juillet 26200 Montélimar	<b>Mercredi 24 juin</b> 14h00-17h00	06440	Mercredi 24 juin
<b>Haute-Savoie</b> Alby sur Chéran Maison intercommunale des Services Publics	<b>Vendredi 26 juin</b> 14h00-17h00	06440	
<b>Isère</b> Délégation Régionale CNFPT St Martin d'Hères	<b>Mardi 30 juin</b> 14h00-17h00	06440	

\*\*\*\*\*

### Informations pratiques

Contacts :

—

Inscriptions : [anne.baillebarrelle @cnfpt.fr](mailto:anne.baillebarrelle@cnfpt.fr) - Tél : 04 76 15 00 18

### Inscriptions :

A effectuer [via la plateforme en ligne](#) avant le 24/06/ 2015 en saisissant le code 06440

L'inscription vaut acceptation à la session.

**MOBISTAGE** : Le CNFPT met à disposition de tous les stagiaires et formateurs un service en ligne destiné à faciliter leurs déplacements sur le lieu de formation. Les possibilités de covoiturage ou les moyens de transport en commun disponibles seront proposées 15 jours avant le démarrage de l'action. Vos données personnelles sont utilisées à ces fins. Si vous ne souhaitez pas bénéficier de ce service, vous pouvez le signaler en suivant la procédure décrite sur la plateforme d'inscription en ligne. Pour plus d'information cliquez sur le lien [www.mobistage.cnfpt.fr](http://www.mobistage.cnfpt.fr)